

ÉCO-CAMPUS PROVENCE : « Un vrai projet de territoire »

Événement, vendredi dernier à Sainte-Tulle, et plus précisément au Centre Regain, avec l'inauguration de l'Eco-Campus Provence, ouvert depuis la rentrée dernière. Cette inauguration officielle est l'aboutissement d'un long projet qui aura mis près de dix ans à se concrétiser sous la conduite, notamment, de la communauté d'agglomération DLVA (porteur du projet) et de la Chambre de commerce et d'industrie 04 (gestionnaire).

Aujourd'hui, l'Eco-Campus Provence est un magnifique centre de formation et d'apprentissage dédié aux énergies renouvelables et alternatives, qui pourra accueillir jusqu'à 500 apprentis dans les années qui viennent.

Pensé et façonné par les cabinets d'architectes «R+4» à Forcalquier et «Leteissier-Corriol» à Marseille, l'Eco-Campus est un ensemble de bâtiments à énergie positive d'une superficie de 4 000m² comprenant entre-autre 18 salles de cours.

« Un pôle de formation professionnelle innovant à vocation régionale »

Vendredi, à l'occasion de cette inauguration, la qualité de l'établissement a été loué par tous, à commencer par les deux secrétaires d'Etat présents, Brune Poisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, et Christophe Castaner, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le

Parlement et délégué général de la République En Marche.

Gestionnaire du site, le président de la CCIT04, Roland Gomez a rappelé que « l'Eco-Campus est un pôle de formation professionnelle innovant à vocation régionale dans le domaine des énergies renouvelables. La mise en oeuvre de cet établissement vise à capitaliser sur la proximité d'iter et du CEA pour proposer dans le cadre de l'alternance une carte de site diplômants formant aux métiers de demain du niveau Bac à Master. Pour faire de notre campus une référence reconnue par les majors du secteur, comme par les PMI, nous avons décidé de concentrer nos ressources sur trois axes stratégiques, complémentaires : les économies d'énergie, la production d'énergie décarbonée, la vente de biens et services à l'énergie ».

Il a aussi rappelé que « notre modèle repose sur un partenariat large et authentique associant d'autres opérateurs de la formation qui apportent leurs contributions dans leurs domaines spécifiques. Ainsi, nous sommes en mesure de mettre sur le marché une offre globale, cohérente, et diversifiée, accessible dans des conditions financières compétitives par le jeu de la mutualisation des moyens dont chaque opérateur dispose ».

A l'occasion de cette inauguration, Bernard Jeanmet-Péralta, maire de Manosque et président de la DLVA, a affirmé, au-delà de son bonheur de

concrétiser ce projet, sa « volonté pour la DLVA de devenir le territoire leader en matière de développement des énergies décarbonées mais également en matière d'économie d'énergie... il nous faut être ambitieux ».

« C'est un véritable investissement d'avenir »

Pour René Massette, président du Conseil départemental, « c'est l'aboutissement d'un projet d'envergure. Tous nos efforts sont récompensés. Ce fut un véritable travail d'équipe. C'est un véritable investissement d'avenir. Il s'inscrit parfaitement dans le programme régional de promotion de l'apprentissage en tant que filière d'excellence ».

Peu après, le président du Conseil régional, Renaud Muselier, « l'Eco-Campus est un démonstrateur de la dynamique que nous souhaitons impulser : faire de PACA une région exemplaire des accords sur le climat tout en structurant l'appareil de formation qui est une compétence centrale de la Région ». Avec près de 500 apprentis d'ici 2021 « pour se former aux métiers de l'énergie et de l'environnement, c'est ici que nous bâtissons les savoir-faire de demain. Gageons que la réforme en cours de l'apprentissage ne vienne pas ternir ces ambitions ».

De son côté, Brune Poisson a principalement évoqué la transition énergétique. Ainsi, « un lieu, magnifique, comme celui-là incarne non seulement la trans-



Le moment où les élus et autorités inaugurent officiellement l'Eco-Campus.

ition écologique, avec un vrai projet de territoire, porteur d'emplois, avec une dimension solidaire... Une dimension solidaire aussi par le nombre d'entreprises locales qui ont participé à la réalisation de ce lieu... » Avant de réaffirmer les ambitions du gouvernement en matière d'énergie puisque « nous venons de lancer la programmation pluri-annuelle de l'énergie... Un grand plan pour les dix prochaines années de ce que doivent être les priorités en matière d'énergie ». C'est Christophe Castaner qui a clôturé les discours et il a tenu à saluer avant tout « Bernard Jeanmet-Péralta et Roland Gomez, car vous représentez ce lieu-là... car en fait, vous êtes des chefs d'entreprises... et vous avez toujours veillé à ce que votre première priorité soit l'emploi... Par l'humanisme que vous représentez, vous savez combien il est essentiel pour l'entreprise de trouver les bonnes personnes... et qu'on puisse

les accompagner.. et la seule réponse, pour les aider à progresser, pour les accompagner, c'est la formation. Et d'ici 2030, presque 60% des métiers seront bouleversés par des facteurs nouveaux... et donc il y a un enjeu majeur avec celui de la formation... » Il a aussi évoqué Jean-Louis Bianco qui a ramené l'IUT à Digne-les-Bains, « alors que nous n'avions pas une offre de formation adaptée aux nouveaux besoins de la population », tout en ajoutant que « L'enjeu de la formation est majeur sur notre territoire ». Et l'Eco-Campus Provence rentre pleinement dans cette offre de formation existante sur le territoire des Alpes-de-Haute-Provence.

Guillaume MESSIEN

Les photos de l'inauguration sur le site www.hauteprovenceinfo.com



Il y avait beaucoup de monde à cette réunion publique traitant la ratification du Traité sur le commerce et l'investissement entre l'Union européenne et le Canada. Dans la salle, des représentants des partis et organisations unies autour du collectif « Stop CETA 04 ».

En introduction, le film Les Déportés du libre-échange entre les États-Unis et le Mexique a montré comment ce pays autosuffisant en agriculture a été inféodé aux puissances financières, le plongeant dans la misère. Plus de 3 millions de paysans ont quitté leur terre pour s'exiler aux USA entraînant

une immigration illégale et la répression qui s'en est suivie. Ces accords ont fait les choux gras des multinationales, et aujourd'hui, ce traité ne fait plus l'unanimité dans la classe politique mexicaine, mais peut-on revenir en arrière ?

Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération Paysanne a expliqué qu'il n'était pas trop tard pour freiner le processus, que ce traité, s'il était ratifié, mettrait à mal la production bovine dans les deux pays, « c'est du perdant-perdant. Nous avons assez de viande en UE sans besoin de l'acheter au Canada. Il faut remettre

Réunion publique autour du CETA à Volx

l'homme au milieu du jeu, produire en local de la qualité ».

La question est très technique, et curieusement, comme l'indique Jean-Louis Odekerken, responsable ATTAC, le développement durable est à peine esquissé en 13 pages sur 1600, « le droit commercial l'emporte sur celui de l'environnement. Sachez que 10% des gaz à effet de serre viennent des transports ».

Marie-Christine Vergiat, députée européenne, a évoqué les autres traités dans le monde : tous vont dans le même sens, l'intérêt des multinationales. Les tribunaux d'arbitrage ne sont pas des tribunaux, pas de juge, juste des avocats d'affaires des grandes sociétés. « Ils servent à ce que les multinationales puissent bloquer les législations contraires à leurs intérêts. On marche sur la tête car on a détruit l'agriculture mexicaine remplacée par des OGM transgéniques, un tiers de la forêt amazonienne est détruite... »

Frédéric Viale, d'ATTAC : « Ce ne sont pas que des accords de commerce mais des modèles de société et de coopération. Toutes les décisions politiques devront passer par là. Ces normes doivent être efficaces, inutilement coûteuses au nom de la bonne gouvernance. Autant dire que le

principe de précaution saute, c'est dangereux, non pour les grandes sociétés mais pour les populations ». Le collectif propose de relancer la campagne, de continuer à interpeller les élus, curieusement, les parlementaires invités n'étaient pas là.

Jean BANNER

Soixante-dix personnes accèdent à la NATIONALITÉ française

Miriam Garcia secrétaire générale de la préfecture, sous-préfète de Digne-les-Bains, représentant le préfet Bernard Guerin, a présidé la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française de 70 personnes originaires de 30 pays différents. L'acquisition de la nationalité française constitue une étape majeure dans le parcours d'intégration d'un étranger à la communauté nationale, et à cette occasion les récipiendaires ont vu leur accession à la nationalité française solennellement manifestée.

Bernard AIGROT



Le Greta

Formation | Accompagnement

AMBITION EMPLOI
Votre ambition est la nôtre

GRETA ALPES PROVENCE
Gap - Briançon - Digne - Manosque - Sisteron

WWW.GRETANET.COM 04 92 52 55 70